



Commune de Saint-Lys

Département de la Haute-Garonne

1 place Nationale - BP 39 - 31470 Saint-Lys

Tél. : 05 62 14 71 71 / Fax : 05 61 91 63 02 / E-mail : mairie@ville-saint-lys.fr

COMPTERENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 MAI 2011

L'an deux mille onze et le 23 mai à 21 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques TENE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BACHELARD Philippe, BARBIE Bernard, BARTHE Lucien, BENADJI William, BERNAUDEAU Joël, CASTAING Christine, DEUILHE Serge, D'OLIVEIRA Monique, DUCROS Marie, FORCE Sandrine, GRANGE Arlette, JACQUET André, LASSALLE Josiane, LOUIT Catherine, MAGNAVAL Jean-Jacques, PENCHENAT Emmanuelle, POL Jacqueline, ROUSSEL Laurence, SANCHEZ Simon, SUTRA Jean-François, TARDY Marc, TARRIDE Bernard, TENE Jacques, VIDAL Jocelyne, VILLENEUVE Raymond.

Procurations : Madame CAMAISSE à Monsieur SANCHEZ – Monsieur VIVEN à Madame D'OLIVEIRA.

Absents : Monsieur LASSEUBE Patrick et Madame SICARD Marie-Ange.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 21 heures.

Madame Jacqueline POL est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 21 avril 2011 à l'unanimité.

Délibérations

Finances locales – Indemnité agent des impôts 2010 - Reconduction prestation pour l'année 2011

Le Conseil Municipal accepte le versement de la somme de **104,17 euros** relative à l'indemnité de l'agent des impôts pour 2010, et de la reconduction dans les mêmes conditions des prestations fournies pour l'année 2011.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

■ Pour 27.

Finances locales – Tarifs publics 2011 – Modification tarification marché plein vent

Afin de respecter le formalisme de consultation nécessaire, le Conseil Municipal ajourne le changement de tarifs des droits de place pour le marché de plein vent.

(rapporteur : Monsieur Philippe BACHELARD)

■ Pour 27.

Finances locales – Subvention de fonctionnement aux associations – Complément

Le Conseil Municipal attribue une subvention à l'Association « Bouffons Baladins du Lys » d'un montant de 500 euros et au foyer du Collège de Saint-Lys d'un montant de 300 euros. Ces subventions ne figuraient pas dans le tableau précédent.

(rapporteur : Monsieur Philippe BACHELARD)

■ Pour 27.

Domaine et patrimoine – Création d'une Maison des Associations et de la Solidarité

Le Conseil Municipal acte le principe de la réalisation d'une Maison des Associations et des Solidarités.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

■ Pour 22.

■ Abstentions : 5.

Domaine et patrimoine – Classement dans le domaine public communal des équipements et espaces communs du lotissement « Le Domaine du Caboussé »

Le Conseil Municipal accepte le transfert de propriété des parcelles nommées ci-dessous et sur le classement dans le domaine public communal des espaces communs du lotissement « le Domaine du Caboussé » :

Lotissement Le Domaine du Caboussé		
N° parcelle	Longueur	Contenance
+ E n°2661 + E n°2669 + E n°2672 + F n°2675 + + E n°2692 + E n°2702 + E n°2704	314 m	
E n°2660		1310 m2
E n°2659		72 m2
E n°2686		143 m2
E n°2697		21 m2
Total	Voirie	Espaces Verts
	314 m	1546 m2

(rapporteur : Monsieur William BENAJDI)

■ Pour 27.

Domaine et patrimoine – ZAC du Boutet lot n°25 et 29 – Cession de terrains

Le Conseil Municipal accepte la cession de terrains au profit de Monsieur et Madame BRUNET, domiciliés à SAINT-LYS, pour les lots n°25 et 29 de la ZAC du Boutet 3^{ème} tranche pour la

construction d'une salle de réception sans logement de fonction pour un montant de **127.155,00 €HT**,
soit 152.077,38 €TTC.

(rapporteur : Monsieur Philippe BACHELARD)

■ Pour 27.

Domaine et patrimoine – voirie – Classement dans le domaine public communal de voiries et espaces verts privés – Transfert d'office

Le Conseil Municipal accepte les transferts suivants :

- Lotissement Natura (rue d'Ossau et allée de l'Astazou)
- Lotissement le Clos de Saint-Lys (impasse Bordeneuve)
- Lotissement le Caboussé (allées du Mont Vallier et du Cagire)
- Lotissement les Marronniers (allée des Marronniers).

(rapporteur : Monsieur William BENADJI)

■ Pour 27.

Commandes publiques

- **Autorisation de signature d'une convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Mairie et le CCAS pour l'achat de matériel informatique**
- **Autorisation de signature d'une convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Mairie et le CCAS pour la fourniture et l'installation de téléphonie IP**
- **Autorisation de signature d'une convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Mairie et le CCAS de prestations de télécommunications et tous services associés**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ces conventions afin de réaliser des économies par effet de seuil.

(rapporteur : Monsieur Philippe BACHELARD)

■ Pour 27.

Commandes publiques - Aménagement de la ZAC du Boutet – Autorisation de signature d'un avenant de transfert à la convention de mandat

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant de transfert à la convention de mandat suite à la fusion des sociétés d'économie mixte au regroupement dans une société d'économie mixte unique nouvellement créée à cette fin et dénommée OPPIDEA.

Parmi ces sociétés d'économie mixte figure la SETOMIP.

(rapporteur : Monsieur Philippe BACHELARD)

■ Pour 27.

Urbanisme – Mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme sur le territoire communal

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre l'Etat et la Commune de Saint-Lys.

(rapporteur : Monsieur Lucien BARTHE)

■ Pour 27.

Voirie – Effacement des réseaux

Le Conseil Municipal accepte la réalisation des travaux suivants : effacement des réseaux RD 53, dont la part restant à la charge de la Commune de Saint-Lys serait pour la partie électricité et éclairage de **87 447 euros**.

Ces travaux seraient réalisés concomitamment avec l'effacement des réseaux de télécommunication. La part restant à la charge de la Commune de Saint-Lys serait de **56 288 euros**.

(rapporteur : Monsieur Raymond VILLENEUVE)

■ Pour 27.

Voirie – Création d'une piste cyclable longeant la section de la déviation Fontenilles (liaison RD 632 – liaison RD 12)

Le Conseil Municipal accepte la création de cette piste à l'occasion de la réalisation de la section 6 de la déviation par le Conseil Général de la Haute-Garonne.

(rapporteur : Monsieur William BENADJI)

■ Pour 27.

Fonction publique – Personnel – Suppression de poste à temps non complet

Le Conseil Municipal décide de supprimer le poste à temps non complet après nomination de l'agent à temps plein.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

■ Pour 27.

Communication du Maire

Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

→ MARCHES PUBLICS (MAPA)

1- **Objet : FORMATION DES AGENTS TECHNIQUES**

LOT 1 → CACES → EVIDENCE (31671 Labège)

LOT 2 → PERMIS DE CONDUIRE → infructueux

LOT 3 → MONTAGE/DEMONTAGE PODIUMS ET CHAPITEAUX → CFPR (31600 Muret)

→ CONVENTIONS

Signature d'une convention avec l'Association Terre Blanche pour mise à disposition des anciens locaux des services techniques.

La séance est levée à 22 h 10.

**Le 26 mai 2011
Le Maire,
Jacques TENE**